

CAP Chercheurs du 27 Janvier 2006 - - - Parité à l'INRA

► CAP PLENIERE DES CHERCHEURS OU LE RETOUR DU REFOULE ?

La Commission Administrative Paritaire, qui doit s'exprimer sur tout sujet concernant les corps des chercheurs, s'est réunie dans sa nouvelle composition le 27 janvier 2006 au siège de l'INRA, en présence de Marion GUILLOU (Présidente de l'INRA) et Guy RIBA (Directeur Scientifique chargé des questions de recherche).

Alors que la CFDT travaille sur les questions de parité depuis (au moins) 1998, et le fait savoir, c'est la première fois dans une réunion nationale à l'INRA que s'est développé un vrai débat sur la carence de femmes aux postes de responsabilité, leur sous représentation dans le corps des DR, etc.

En effet, lors de la dernière CAP de 2004, nous avons été obligés de " harceler " la Direction Générale pour avoir un listing des carrières des chercheurs de l'INRA (comme les élus des CAPN en ont pour les autres corps - la carrière des chercheurs est-elle tabou ?), afin de remettre à jour nos chiffres sur les carrières des chercheurs et des chercheuses. La DG avait alors présenté une étude en cours sur la parité, mais le débat n'avait " pas pris " malgré nos efforts et nous n'avons jamais eu les suites de cette étude....

Or, ce 27 janvier, après une déclaration liminaire des élus, la Présidente a fait un discours de politique générale qui a donné lieu à des débats sur le recrutement, la mise en œuvre des orientations de l'INRA, ses évolutions, la déontologie du chercheur, etc. ([voir le CR de la CAP](#)). Et, à toute occasion, la question des femmes est ressortie, comment les recrute-t-on, comme les évalue-t-on, de quel " portage " par le groupe bénéficient-elles par rapport à leurs collègues masculins, comment les comportements de concurrence s'exercent-ils particulièrement sur les femmes, etc. ([voir notre étude pour plus d'informations](#)).

Au sujet de ces questions de fonctionnement des collectifs de recherche, la CFDT a évoqué la concurrence exacerbée qui marque trop souvent les rapports de travail entre chercheurs et qui joue sur toute la vie des unités.

Notre intervention repose sur de nombreux témoignages et est en cohérence avec notre action sur la souffrance au travail que nous avons inscrits à l'ordre du jour du dernier CCHS, et que porte la Confédération CFDT-INRA sur différents milieux de travail, et en particulier dans la Fonction publique.

Il semble donc que certains points sur la parité aient été entendus et que la discussion soit ouverte. Pour la souffrance au travail, nous avons encore du chemin à faire....

L'après midi, nous nous sommes réunis entre élus (chargés de recherche) et avons demandé, par lettre, la réunion prochaine d'une CAP CR2 et CR1 sur le fonctionnement des alertes et leur traitement. Celle-ci doit se tenir le 14 mars 2006.

► A L'INRA : ON PAIE POUR ALLER TRAVAILLER ?

Il semble que, dans certains centres, une note interne demande aux agents qui doivent remplacer du matériel (carte de badgeuse....) de le payer eux-mêmes. Il n'est pas courant dans une " entreprise " qu'on demande ainsi aux salariés de payer pour aller travailler. La règle est que l'unité paie ou remplace tout matériel nouveau, endommagé, perdu, etc... quelle que soit la nature de ce matériel. Bien sûr, si vous êtes confrontés à une aussi singulière demande, vous n'hésitez pas à nous contacter.

► Dysfonctionnements du S2I-Finances

Un mois et demi après l'ouverture du dispositif S2I " Finances ", force est de constater que les dysfonctionnements sont très nombreux et dépassent " l'ordre de grandeur des réglages techniques énoncés ". La CFDT interviendra au Comité Technique Paritaire du 21 mars et nous vous demandons de nous faire remonter les dysfonctionnements précis que vous constatez.